RÉSUMÉ DE PROJET

Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Santé et conservation des sols



INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET							
Titre du projet :	Engrais verts en intercalaire dans la production conventionnelle de maïs sucré						
Nom du demandeur :	Groupe ProConseil						
Numéro de projet :	13-SCS-26	Durée du projet :	3 ans	Date de début du projet :	28 février 2014	Aide accordée :	27 386 \$

RÉSUMÉ

Le projet « Engrais vert en intercalaire dans la production conventionnelle de maïs sucré » a comme objectif l'amélioration de la santé des sols en production maraîchère conventionnelle, en monoculture. Les plantes de couverture contribueront à la réduction de l'érosion et la diminution de la compaction. Plusieurs productions de haute valeur, tel le maïs sucré sont cultivées de façon intensive (monoculture), ce qui rend les sols vulnérables à l'érosion hydrique et éolienne et qui entraîne ultimement une détérioration de la qualité des sols. Ce problème est particulièrement important en Montérégie où les superficies cultivées en maïs sucré et autres productions maraîchères sont très élevées.

Ce projet permettra aux producteurs agricoles, non familiers avec l'utilisation des engrais verts, d'inclure cette pratique culturale à leur principale production, soit le maïs sucré. Les espèces végétales à tester ont été sélectionnées pour leur rapidité à s'implanter, leur tolérance à l'ombre et leur faible coût. De plus, afin de faciliter l'opération, leur implantation ne nécessite aucune machinerie spécialisée; un équipement de base, habituellement présent sur la ferme maraîchère sera utilisé pour le semis. L'essai consiste à comparer 3 espèces végétales annuelles, semées à la volée entre les rangs du maïs. Les traitements sont les suivants:

- ray-grass pur,
- mélange ray-grass et pois fourrager,
- mélange ray-grass et lentille.

Afin de vérifier l'importance des plantes de couverture sur la structure du sol, deux (2) profils de sol ainsi qu'un test d'infiltration d'eau seront effectués à la fin des saisons de culture.

Les résultats ainsi que l'information recueillie au cours de cet essai seront transmis aux producteurs maraîchers de la Montérégie afin de faire valoir l'importance ainsi que les avantages des engrais verts en intercalaire et ainsi, de les inciter à les intégrer dans leur plan de culture.